

d'un dollar, les usagers pourraient plus facilement payer comptant leurs appels interurbains, ce qui serait avantageux surtout pour les clients incapables d'utiliser un autre mode de paiement.

Essentiellement, le Conseil canadien du commerce de détail et l'Association des Banquiers canadiens ont adopté une position de neutralité. Les deux organismes ont dit que leur objectif premier est de bien servir le public et que si celui-ci est prêt à utiliser une pièce au lieu d'un billet d'un dollar, ils estiment tout à fait justifié d'acquiescer à ses désirs.

Les membres du Comité ont axé leur analyse des témoignages entendus sur deux aspects précis mais connexes. D'abord, le Comité a étudié l'importance relative des activités que viendrait faciliter ou améliorer la mise en circulation d'une nouvelle pièce d'un dollar afin de déterminer si la population canadienne en voit suffisamment la nécessité. Deuxièmement, le Comité a examiné les arguments présentés par les groupes en faveur de la mise en circulation de la pièce d'un dollar afin de déterminer si la frappe de cette pièce répond à un besoin essentiel.

Les spécialistes en la matière estiment qu'environ 75 % de toutes les transactions commerciales se font à l'aide de pièces de monnaie, mais que seulement une fraction de ces transactions ne se fait qu'avec des pièces de monnaie et, plus précisément, qu'une fraction encore moindre des transactions nécessite l'usage exclusif de pièces de monnaie. Dans la plupart des grands réseaux de transport en commun, moins de 50 % des passagers paient leur tarif en argent (deux exceptions toutefois: Vancouver 60 % et Halifax-Darmouth 75 %). Dans les deux plus grandes villes canadiennes, soit Toronto et Montréal, cette proportion n'est que de 15 % et de 16 % respectivement. Les ventes totales des sociétés de distribution automatique sont très minimes comparativement au volume total des transactions dans l'industrie du commerce de détail; la même comparaison quantitative vaut pour les transactions réalisées dans les distributeurs automatiques de la Société canadienne des postes et pour les recettes tirées des taxiphones. Ainsi, l'importance dans l'économie canadienne des transactions de ceux qui sont en faveur de la mise en circulation de la nouvelle pièce d'un dollar est relativement faible. À court terme, seulement un petit nombre de Canadiens profiteraient directement de ce changement.

À long terme, le nombre des Canadiens directement avantagés par cette nouvelle pièce augmentera probablement. L'inflation des dernières décennies a considérablement rongé le pouvoir d'achat ou la valeur d'échange des pièces de monnaie de peu de valeur. L'utilité de la monnaie divisionnaire utilisée actuellement est donc moins marquée car elle n'a pas su s'adapter à l'évolution de la situation. Aujourd'hui, certains peuvent soutenir de plus en plus que pour les transactions de moindre valeur, les pièces de monnaie sont plus pratiques que les billets; elles sont un moyen de paiement plus rapide et peuvent s'insérer facilement dans les distributeurs automatiques.

Pour évaluer la nécessité de mettre une nouvelle pièce d'un dollar en circulation, il faut tenir compte en deuxième lieu des caractéristiques des utilisateurs éventuels. Comme l'ont fait valoir les groupes en faveur de la mise en circulation de la nouvelle pièce d'un dollar, les problèmes causés par l'absence de cette pièce ne peuvent être réglés autrement. La *Toronto Transit Commission*, par exemple, continue à dépenser plusieurs centaines de milliers de dollars chaque année pour trier les 60 000 billets d'un dollar déposés quotidiennement dans les boîtes de perception par les usagers en dépit de tous les efforts qu'elle déploie pour convaincre les gens de ne pas les utiliser. En outre, la plupart des grands réseaux de transport en